



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – NOVEMBRE 2019

Saint-Lin-Laurentides, le 13 novembre 2019 – À l’occasion de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de novembre 2019, la Ville de Saint-Lin-Laurentides a eu l’occasion de traiter de divers sujets, dont voici les points saillants.

Administration

La Ville a accepté de contribuer à l’aménagement d’un parc-école à l’école du Carrefour-des-Lacs à la hauteur de 15 000 \$ en main d’œuvre et machinerie afin notamment, d’installer les bordures, le recouvrement de sol et de préparer le sol afin de recevoir les modules de jeu. L’entente est conditionnelle à ce que les citoyens puissent utiliser les installations hors des heures d’école et du service de garde.

Le tout premier **Plan de sécurité civile** de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a été officiellement adopté, fixant ainsi les rôles et responsabilités de chacun dans le cadre de mesures d’urgence, et permettant à la Ville de planifier ses interventions de manière coordonnée et efficace.

La Ville a également renouvelé son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l’année 2020. La FQM offre de nombreux services aux municipalités membres, notamment de la formation, de la documentation, des services en ressources humaines et relations de travail et permet à la Ville de Saint-Lin-Laurentides de partager et d’enrichir ses expériences avec ses pairs. Le maire, Monsieur Patrick Massé, y représente par ailleurs les villes de plus de 20 000 habitants au conseil d’administration et préside le comité sur les enjeux urbains.

Trois embauches ont été concrétisées, soit celle de Mme Mylène Grenier à un poste de remplacement à titre de technicienne administrative au Service des travaux publics, et celle de deux brigadières sur la liste de rappel, Mme Manon Lépine et Mme Lynda Vallée.

Communautaire

Le conseil municipal a octroyé deux subventions à des organismes, soit 300 \$ à *Moisson Lanaudière*, qui distribue des denrées alimentaires gratuitement aux organismes de la région et plus particulièrement au Service d’entraide de Saint-Lin-Laurentides. *MADD Lanaudière a*, quant à lui, reçu 200 \$ pour son opération Ruban rouge, une campagne annuelle visant à lutter contre la conduite avec les facultés affaiblies. La Ville publiera par ailleurs des messages de



sensibilisation sur les réseaux sociaux et sera dépositaire d'une boîte de rubans rouges à l'hôtel de ville afin que les employés et citoyens désirant s'afficher pour cette cause puissent s'en procurer.

Le conseil municipal a également autorisé le renouvellement des protocoles d'ententes avec les municipalités de Terrebonne, Mascouche, Saint-Calixte, Saint-Esprit, Saint-Roch-de-L'Achigan, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Julienne et Sainte-Sophie. Ces ententes permettent aux citoyens d'avoir accès à un service de prêts de livres en attendant l'ouverture de leur bibliothèque et témoignent d'une belle solidarité entre la Ville et les municipalités et villes voisines.

Sécurité publique

Le départ à la retraite de M. Éric Lanthier, lieutenant au service de sécurité incendie de la Ville, a été souligné avec des remerciements de la part du conseil municipal pour ses 26 années de service. Le poste de lieutenant, laissé vacant par cette retraite, a été attribué à Mme Pascale Richard, pompière régulière au sein du service. Le poste de pompier régulier devenu vacant a été attribué à M. Guillaume Ward, pompier temporaire.

-30-

Source : Élisabeth Sourdif
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes
450 493-3130, poste 7290
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com